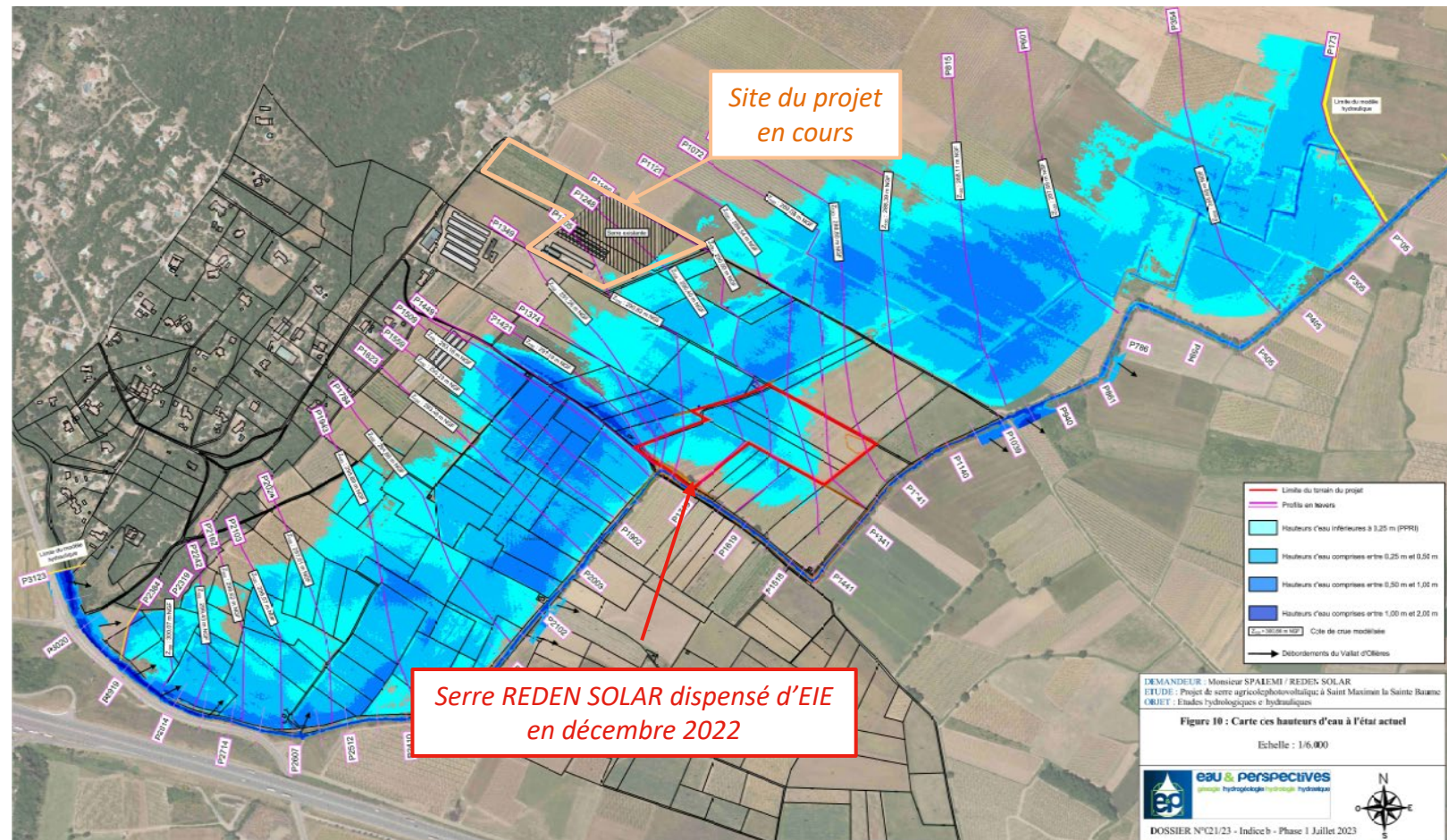


- Lieu d'implantation du projet photovoltaïque : Chemin Sainte Mitre, Saint Maximin la Sainte Baume



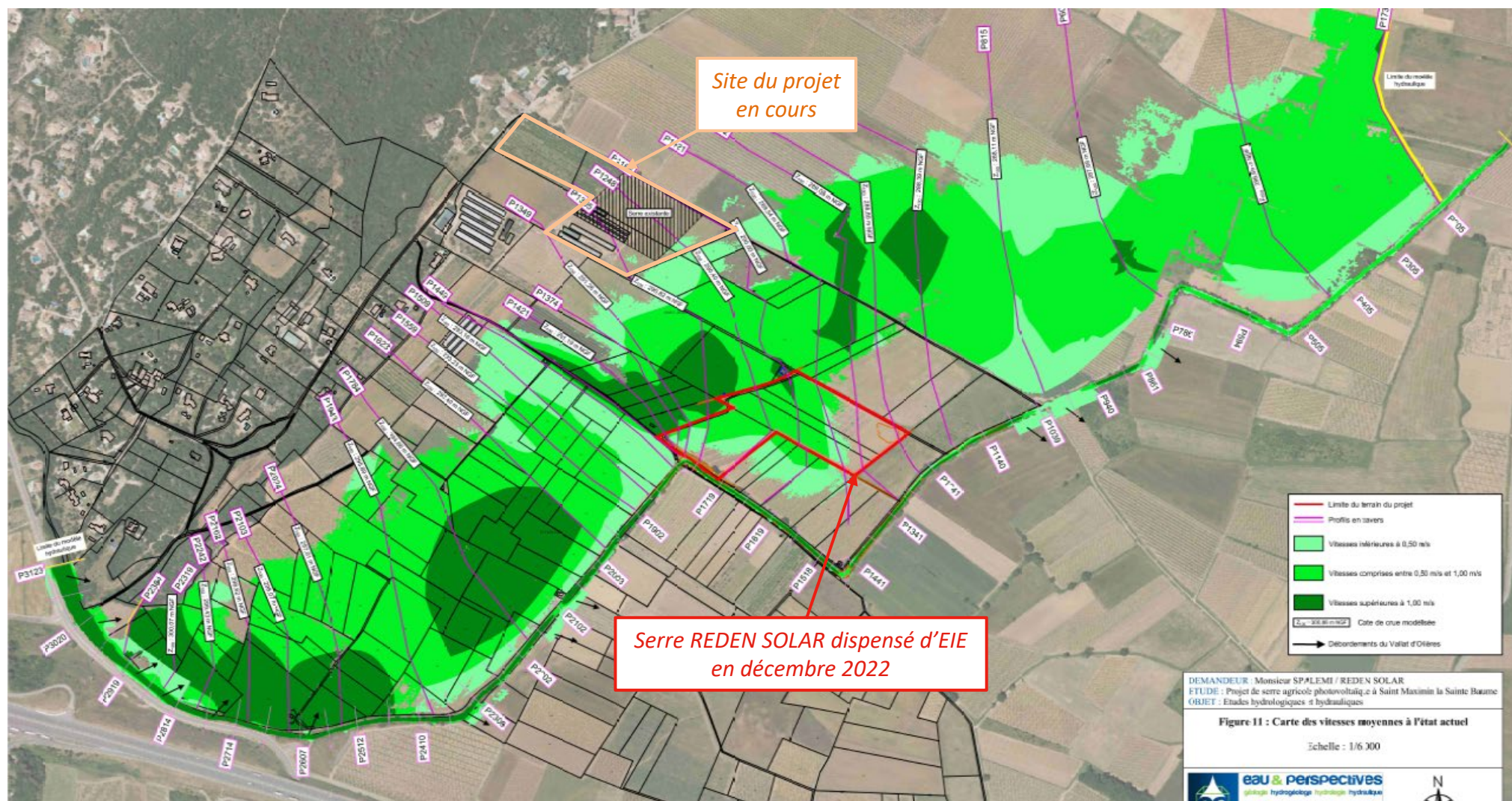
1/ Cartes études hydrauliques

Dans le cadre du projet de serre dispensé d'EIE en 2022, Reden Par l'intermédiaire du bureau d'étude Eau et Perspective a modélisé une crue sur le secteur dans le cadre du Dossier Loi sur l'Eau montrant les hauteurs d'eau ainsi que les vitesses. Voici les cartes ci-dessous extraites de ce rapport. Il est à noter que le projet de serre actuel se trouve quasiment en dehors des zones sujettes à inondation.



Hauteurs d'eau

- Lieu d'implantation du projet photovoltaïque : Chemin Sainte Mitre, Saint Maximin la Sainte Baume



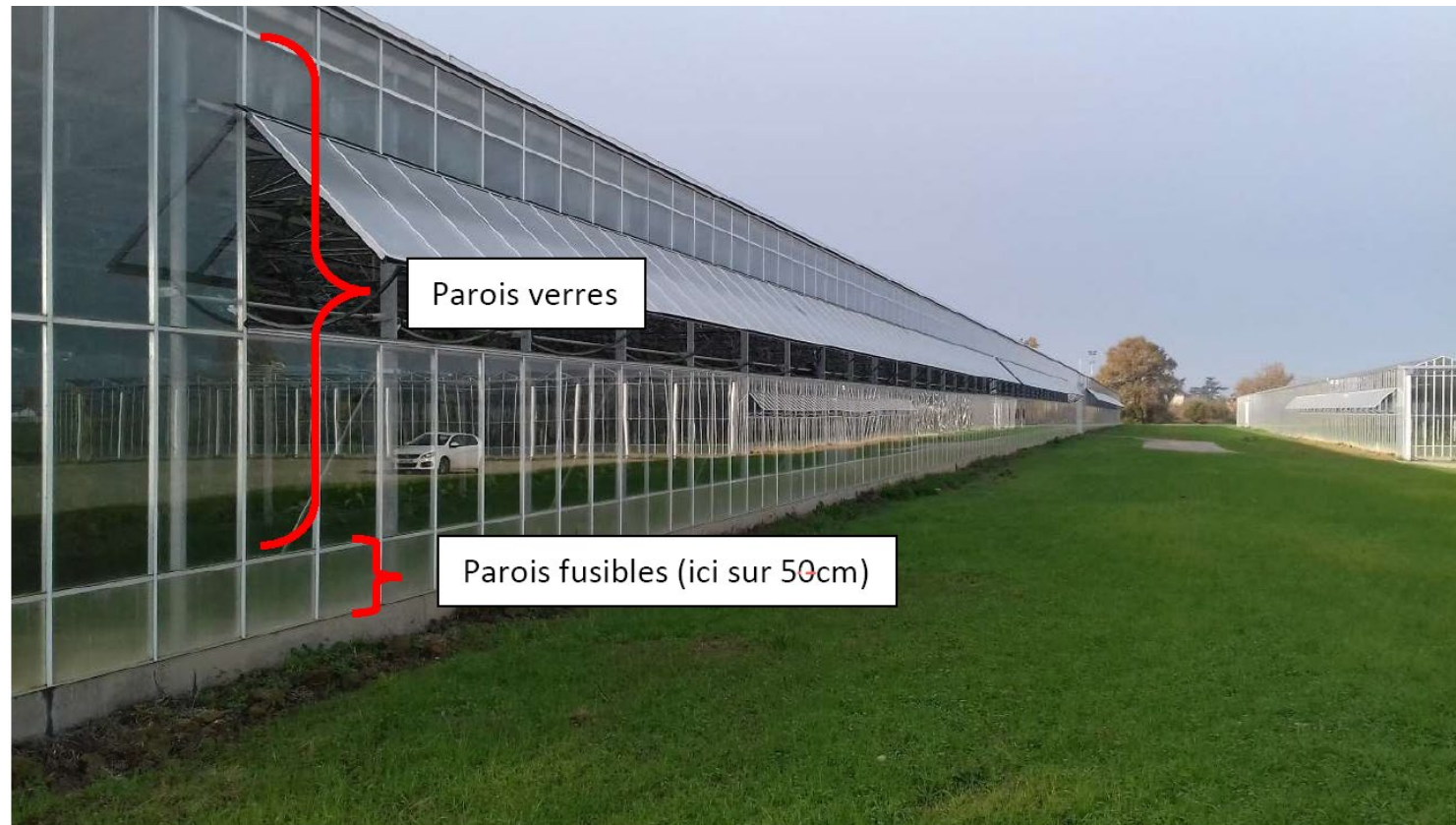
Vitesses moyennes

- Lieu d'implantation du projet photovoltaïque : Chemin Sainte Mitre, Saint Maximin la Sainte Baume



2/ mesures visant à réduire la vulnérabilité du projet au risque inondation

La serre sera adaptée aux risques de son milieu d'implantation. La serre rigide sera équipée de panneaux en plexiglass à la base de celle ci, sur une hauteur de 50 cm. Ces parois seront amovibles en cas de montée des eaux et permettront une transparence hydraulique de l'ouvrage, ainsi l'eau circulera librement en cas d'inondation.



- Lieu d'implantation du projet photovoltaïque : Chemin Sainte Mitre, Saint Maximin la Sainte Baume

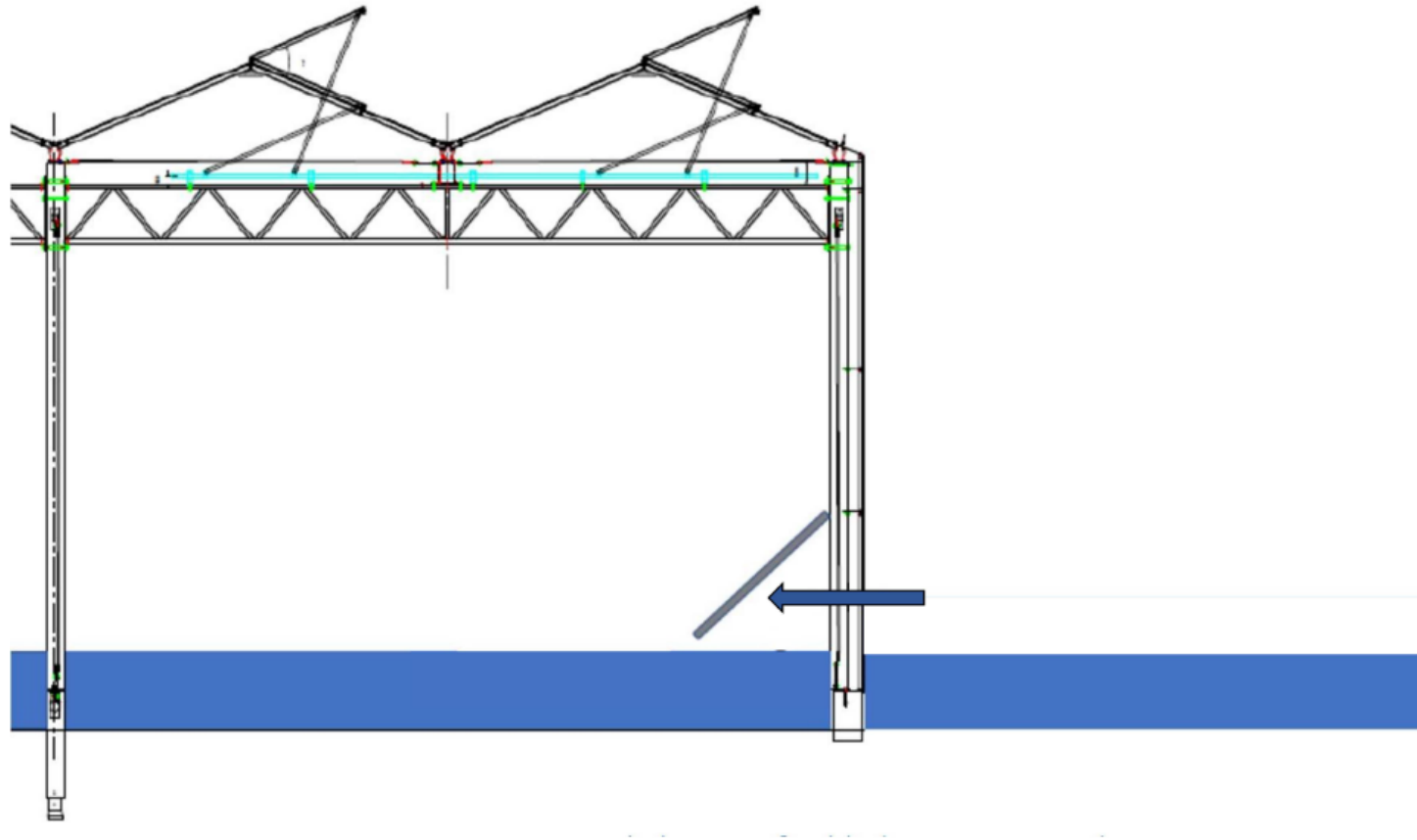


Figure: Principe de la paroi fusible (Source: REDEN)

- Lieu d'implantation du projet photovoltaïque : Chemin Sainte Mitre, Saint Maximin la Sainte Baume



- Lieu d'implantation du projet photovoltaïque : Chemin Sainte Mitre, Saint Maximin la Sainte Baume



De plus, les équipements électriques et les locaux techniques seront réhaussés au dessus des PHE, afin d'éviter le contact avec l'eau lors d'une inondation.



Figure: Poste de transformation réhaussé (Source: REDEN)